

Donc, à la lumière de notre législation, de notre identité trinitaire et des diverses décisions prises au cours du dernier Chapitre général, nous voudrions fixer comme objet de l'apostolat à l'intérieur de l'Ordre, pendant ce sexennat, les points suivants dans les différents milieux où nos frères actualisent le charisme typique trinitaire.

1° DU POINT DE VUE RELATIONNEL

Communication étroite avec le secrétaire pour l'apostolat dans les différentes juridictions

Pour que le secrétariat fonctionne, il faut d'abord avoir une « COMMUNICATION ». Il est important de créer une relation de collaboration entre le secrétaire général et le secrétaire au niveau des juridictions, par courriel, WhatsApp, Facebook pour partager le développement de l'apostolat, l'animation, etc. Nous avons besoin de cette communication car chaque juridiction maintient son propre type d'apostolat selon les réalités, les besoins et les conditions des lieux conformément aux normes de l'Ordre et de l'Église. Dans le cas où il y aurait le changement du président de votre secrétariat ou des responsables pastoraux (aumônier national, institutions...), je vous prie de bien vouloir informer le Président du Secrétariat Général pour l'apostolat.

LE CONTACT DU PRÉSIDENT DU SECRÉTARIAT POUR L'APOSTOLAT

Président: Fr. MAHERISOA TSIRAHONANDRESY DAUDET MAXIMILIEN,
OSST.,
(Fr. Max)

Adress: CURIA GENERALIZIA DEI PADRI TRINITARI
PIAZZA SIDNEY SONNINO
00153 ROMA (ITALIA)

E-mail: apostolato@trinitari.org

Numéro de téléphone:

Fixe : (+39) 06 35 4205 29 - 06 52 7250 90 (interno 606 / 608)

Portable : (+39) 38 98 8393 69

2° DU POINT DE VUE DES ANIMATIONS DES FRÈRES

L'un des thèmes principaux du **SECRETARIAT GENERAL POUR L'APOSTOLAT** est l'animation offerte aux personnes concernées, aux responsables, aux volontaires engagés dans les œuvres apostoliques de l'Ordre tels que les paroisses, sanctuaires, prisons, écoles, instituts, hôpitaux, centres d'écoute, centres de réhabilitation, mission charismatique, etc... afin d'offrir quelques suggestions, quelques propositions possibles et réalisables dans leur domaine de l'apostolat.

3° DU POINT DE VUE D'ÉCHANGE

A la lumière de la diversité des différentes initiatives pastorales, le **PRÉSIDENT DU SECRETARIAT GENERAL POUR L'APOSTOLAT** souhaite organiser une **RÉUNION INTERNATIONALE** des confrères engagés dans le Secrétariat pour l'Apostolat des différentes juridictions. Cela devrait se faire à mi-mandat.

Les principaux objectifs de cette réunion sont les suivants :

Moment de prière et de fraternité :

La vie fraternelle n'est pas seulement limitée aux juridictions ou aux communautés locales, mais elle peut aussi vivre parmi les frères de l'Ordre de différentes origines, langues, races, etc. Nous essaierons de mettre à la première place dans cet espace la vraie fraternité dans les différents domaines de la prière, du travail, de la discussion. Tout sera fait pour le bien de la Sainte Trinité.

Moment de partage et d'échange :

Les objets principaux de cette rencontre seront le partage et l'échange sur les activités pastorales typiques trinitaires au niveau général et au niveau juridictionnel. Le PRÉSIDENT DU SECRÉTARIAT POUR L'APOSTOLAT devra présenter d'abord les situations de l'apostolat de l'Ordre dans le monde entier, qui seront suivies d'un débat.

Et chaque président du secrétariat présentera dans la même méthode un bref panorama de l'apostolat de sa juridiction selon les différents types d'apostolat.

Au terme de notre rencontre, nous pourrions prendre ensemble quelques suggestions, quelques propositions possibles et praticables dans le domaine de l'apostolat, à la lumière du dernier Chapitre Général et dans les réalités actuelles des lieux où nous nous trouvons pour faire fonctionner, développer et fructifier toujours l'apostolat trinitaire dans le monde.

À ce moment-là, j'espère que chaque juridiction enverra à ce secrétariat son président en charge, en essayant d'éviter de n'envoyer qu'un document explicatif. La présence physique de la personne désignée est requise.

4° DU POINT DE VUE CARCÉRAL

Aujourd'hui, la pastorale des prisons est devenue l'une des pastorales qui rend l'Ordre plus visible dans différentes parties du monde. A ce jour, nous avons 44 confrères engagés dans ce ministère comme aumôniers.

Nous les remercions infiniment pour leur belle présence au milieu des prisonniers afin de les aider à découvrir leur identité et leur dignité d'enfants de Dieu. Concernant cette pastorale des prisons, je voudrais convoquer et organiser AU MOINS UNE FOIS une réunion de formation internationale vers l'année 2022 ou 2023 pour les aumôniers et aussi les bénévoles, et avec l'intervention éventuelle d'un expert ou d'un spécialiste.

5° DU POINT DE VUE COLLABORATIF DANS LA MISSION CHARISMATIQUE DE L'ORDRE

Collaboration dans la propre mission et dans les lieux charismatiques de l'Ordre : certaines juridictions ont également leur propre mission "*ad gentes*" et une mission trinitaire spécifique, comme l'évangélisation dans le monde arabe, musulman ou communiste. Nous remercions la disponibilité de nos confrères présents dans les divers endroits et dans les différents pays.

Le PRÉSIDENT DU SECRÉTARIAT GENERAL POUR L'APOSTOLAT, en plus de son animation personnelle, appliquant les Statuts Généraux pour les Missions, invite toutes les différentes juridictions à coopérer étroitement par la prière, l'aide financière, le personnel, etc... afin de renforcer et de rendre visible, efficace et fructueuse notre présence et notre mission.

CONCLUSION

Pour conclure notre projet, je voudrais vous remercier d'avance pour votre disponibilité à collaborer avec la mission de l'Eglise et son action pastorale, aussi bien auprès du peuple chrétien que dans le domaine missionnaire comme dans les paroisses, sanctuaires, prisons, hôpitaux, Écoles, Centres d'écoute, Centres de réhabilitation, etc... pour l'édification du Royaume de Dieu, dans le ministère de foi et dans le service de charité et de rédemption (cf. Cost. 65), qui est l'âme de tout l'apostolat de l'Ordre.

Demandons donc la grâce de Dieu pour réaliser ce projet pendant ce sexennat. Que la grâce de Dieu Trinité soit toujours avec nous afin que nous puissions accomplir Sa volonté dans l'œuvre de rédemption au sein de notre Ordre et de l'Église.

En communion de prière